



2.

Monsieur

Ensuite de la Lettre qz iescrivis a mon collegue touchant les  
Org. D're considere a voulu faire commencer par l'Estay le Dr  
Mille orme. Mais le facteur ou fabricateur n'a voulu ny  
ne le veut encore permettre ny mesme d'amort la clef q' il  
n'en aye ordre devo' par lettre. Il semble q' il y aye quelques  
intressz q' il le porte a la passion de mesme de ce bon  
home, l'acquenant d'incapacite. Mais il ne voud pas que cette  
opignatresz a renonceroz permettre l'Estay justifie l'autre  
estant vray-semblable que s'il le conynoissot si ignorant  
q' il dit, il le lairroit produire afin q' il se rendt ridicules  
et rejettable par son insuffisance, car nous fassions bie  
mieux de l'establir ou maintenir s'il n'estoit trouue propre  
mais il est vray que s'il est come tous ceux qui le conynoissen  
assurent nous desirions bie q' il fut employe' ven q' il  
est son home de bies et q' il souffre po' l'inangille. Cela  
fait Monsieur que je vous supprie den vouloir escrivre un mot  
a ce facteur afin que felon le desir des A. lessors leur face  
au plus tôt q' quainfi le tout soit bie prest et assuré a son  
retour po' la prosperité duquel je prie dieu de tout mon coeur  
et demeure

Monsieur

Relattage le 8 Septembre  
1641.A tres humble et obeissant  
semiteur Dr Raffles.

Aug. 37.





¶ Monsieur

Monsieur de Zulichem  
Chenatier Cons<sup>r</sup> et Secrétaire  
de S. A. Monseig<sup>n</sup> le Prince  
d'Orange. au Camp